SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Direction générale de l'offre de soins

Sous-direction de la régulation de l'offre soins

Bureau prises en charge post-aiguës, pathologies chroniques et santé mentale (R4)

Direction générale de la santé

Sous-direction de la santé des populations et de la prévention des maladies chroniques

Bureau des addictions et autres déterminants comportementaux de santé (MC2)

Instruction DGOS/R4/DGS/MC2 n° 2013-127 du 28 mars 2013 relative aux modalités de réalisation de l'enquête sur le dispositif de prise en charge en addictologie mis en œuvre dans le cadre du plan de prévention et de prise en charge des addictions 2007-2011

NOR: AFSH1308417J

Validée par le CNP le 15 mars 2013. - Visa CNP 2013-56.

Catégorie : mesures d'organisation des services retenues par le ministre pour la mise en œuvre des dispositions dont il s'agit.

Résumé : la présente enquête vise à préciser le dispositif de prise en charge en addictologie, mis en place dans le cadre du plan 2007-2011.

Mots clés: addictologie - dispositif de prise en charge des addictions - plan de prévention.

Annexes:

- Annexe I. Modalités de validation par les ARS des données renseignées par les établissements de santé.
- Annexe II. Résultats de l'enquête DGOS 2010 de suivi de la mise en œuvre de la filière hospitalière d'addictologie dans le cadre du plan 2007-2011.
- Annexe III. Questionnaire volet hospitalier (à remplir par les établissements de santé puis à valider par l'ARS).
- Annexe IV. Questionnaire volet médico-social et actions de santé publique (à remplir par les ARS).

La ministre des affaires sociales et de la santé à Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des agences régionales de santé (pour mise en œuvre)

Les derniers crédits relatifs à la mise en œuvre de la filière hospitalière de prise en charge des addictions (dans le cadre du plan de prévention et de prise en charge des addictions 2007-2011) ont été versés aux ARS en 2012. Un nouveau plan gouvernemental sur les addictions est en cours d'élaboration par la mission ministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie et sera présenté en 2013. Pour alimenter les propositions de ce futur plan, il est nécessaire de disposer d'un état des lieux précis du dispositif de prise en charge des addictions, existant fin 2012.

La présente enquête vise à préciser le dispositif de prise en charge en addictologie, mis en place dans le cadre du plan 2007-2011. Elle est réalisée à l'aide de deux questionnaires : l'un concernant les établissements hospitaliers et l'un concernant les structures médico-sociales spécialisées et les actions de santé publique dans le champ des addictions.

L'envoi du « questionnaire établissement » relatif à l'année 2012 doit être une nouvelle occasion de communiquer auprès des établissements de santé sur le dispositif de soins en addictologie, les nécessaires articulations à formaliser avec les structures médico-sociales, le maillage territorial à renforcer en ce qui concerne les structures de recours, la mise en place d'un pôle de référence régional au niveau d'un CHU. De plus, le temps de la validation par l'ARS doit permettre de nouveaux échanges avec les établissements.

Le plan pour la prise en charge et la prévention des addictions 2007-2011 prévoit également une série de mesures relatives aux établissements médico-sociaux d'addictologie et aux actions de santé publique. La création des centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) par le rapprochement des centres de soins spécialisés aux toxicomanes (CSST) et des centres de cure ambulatoire en alcoologie (CCAA) est achevée. Le « questionnaire volet médico-social et actions de santé publique » qui doit être rempli par les ARS permettra ainsi de faire un bilan sur le volet médico-social et les actions de prévention du plan addictions, en complément des remontées d'informations demandées lors de la circulaire budgétaire du 22 novembre 2012. Le questionnaire « volet médico-social et actions de santé publique » doit être adressé à la DGS (dgs-mc2@sante.gouv.fr) au plus tard le 31 mai 2013.

Dès réception de cette présente note, le « questionnaire établissement » devra être adressé à tous les établissements de votre région ayant une activité d'addictologie et/ou un service de médecine d'urgence.

Les modalités de validation des données concernant les établissements de santé sont précisées en annexe, avec la synthèse des résultats relatifs à l'année 2010.

L'ensemble des questionnaires complétés par les établissements seront ensuite validés par vos soins (cf. annexe III) et transmis à la DGOS, agrégés en un seul fichier par région (DGOS-USID@sante.gouv.fr) au plus tard le 31 mai 2013.

L'exploitation des résultats sera réalisée respectivement par la DGOS et la DGS en juin 2013.

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général de l'offre de soins, J. Debeaupuis Le directeur général de la santé, J.-Y. GRALL

ANNEXE I

MODALITÉS DE VALIDATION PAR LES ARS DES DONNÉES RENSEIGNÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

L'enquête menée auprès des établissements pour l'année 2012 servira à l'évaluation de la mise en œuvre du plan addiction 2007-2011 et à l'élaboration de propositions pour le nouveau plan gouvernemental.

Pour cela, il importe que les établissements répondant à l'enquête soient en nombre conséquent, comme ce fut le cas lors des enquêtes 2009 et 2010, pour lesquelles 650 établissements ont déclaré une activité en addictologie. Toutefois, même si le nombre d'établissements participants est important et représentatif, l'absence de réponse ou les réponses partielles ou non cohérentes pour un certain nombre d'items, notamment ceux portant sur les données d'activité ou relatives au personnel, empêche de tirer des conclusions pertinentes sur toutes les données collectées.

En conséquence, il est impératif que les correspondants régionaux en addictologie des ARS effectuent un contrôle de cohérence des données qui leur seront transmises par les établissements. Ces contrôles devront notamment porter sur :

- la présence ou non d'une unité de soins complexes, reconnue et faisant l'objet d'un avenant au CPOM (si la reconnaissance est programmée pour 2013, cela devra être précisé dans le mél. accompagnant le questionnaire régional);
- le montant alloué à l'établissement par l'ARS au titre de l'année 2012 (crédits MIGAC et DAF);
- la présence ou non d'une autorisation de service de médecine d'urgence au sein de l'établissement;
- la cohérence des données relatives à l'activité des unités.

Ils devront notamment s'assurer que les unités déclarées par les établissements correspondent à la réalité, que notamment les unités pour sevrage complexe ont bien été reconnues préalablement par l'ARS et ont fait l'objet d'une inscription au CPOM.

Concernant plus particulièrement les items relatifs au niveau 3 (niveau régional enseignement-recherche), il est demandé aux correspondants régionaux d'être particulièrement vigilants sur la qualité et la pertinence des réponses apportées par les établissements, eu égard au faible nombre d'établissements concernés.

Plusieurs points du questionnaire établissement doivent être systématiquement revus par le référent ARS en charge des addictions, éventuellement complétés par ses soins en lien avec l'établissement et enfin validés.

L'enquête sur l'exercice 2012 concerne comme précédemment, outre les établissements publics de santé et les établissements participant au service public hospitalier, les établissements à statut juridique privé ayant une activité en addictologie.

Le questionnaire comporte une notice d'aide complète dans un des onglets. Un onglet doit également être renseigné par le référent de l'ARS afin de faciliter les échanges ultérieurs avec la DGOS, notamment sur la cohérence des données les ARS.

Les questionnaires d'enquête (fichier Excel) devront être dûment complétés et retournés par les ARS, au plus tard le 31 mai 2013 au ministère des affaires sociales et de la santé, à l'attention de DGOS-USID@sante.gouv.fr.

ANNEXE II

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DGOS 2010 DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FILIÈRE HOSPITALIÈRE D'ADDICTOLOGIE DANS LE CADRE DU PLAN 2007-2011

La mise en œuvre de cette filière hospitalière d'addictologie a été suivie annuellement par la DGOS, grâce à une enquête réalisée auprès des établissements de santé (PSY et MCO), via les ARS. Les données relatives à l'année 2010 montrent une filière hospitalière quantitativement en voie de finalisation notamment grâce aux financements alloués par le plan (43 M€ de crédits supplémentaires par an, soit 215 M€ au total sur cinq ans) et à l'implication des ARS sur cette thématique dans le cadre des SROSS. En 2010, près de 650 établissements ont renseigné l'enquête (dont 122 sont autorisés en psychiatrie, soit environ 20 %).

Les établissements relevant du niveau 1, niveau de proximité, doivent être dotés d'une consultation d'addictologie, d'une équipe de liaison et de soins, ainsi que de lits dédiés à l'addictologie dans une unité d'hospitalisation référente non spécialisée en addictologie. Par ailleurs, chaque établissement doté d'une structure des urgences au sens du décret nº 2006-576 du 22 mai 2006 doit disposer d'une équipe de liaison et d'une consultation, directement ou par convention avec un établissement doté.

En 2010, les établissements de proximité sont au nombre de 170. Un total de 298 ELSA (271 en 2009), 477 consultations hospitalières d'addictologie (441 en 2009) et 278 établissements dotés de lits de sevrage (261 en 2009) a été recensé. En outre, au sein des établissements autorisés en psychiatrie, on dénombre 63 ELSA et 97 consultations d'addictologie. Enfin, parmi les établissements autorisés en psychiatrie, 52 dispose de lits pour sevrage simple.

Au sein des établissements ayant une structure d'urgence autorisée, 57 ne disposeraient ni de consultation d'addictologie, ni d'ELSA. La moitié des régions seulement est concernée et, parmi les établissements en question, un bon nombre se trouve dans des agglomérations disposant à proximité d'établissements ayant une ELSA et une consultation, avec lesquels des conventions pourront être formalisées facilement, via notamment les CPOM.

Les établissements relevant du niveau 2, niveau de recours, doivent disposer, outre des équipements de niveau 1, de lits d'hospitalisation en addictologie pour soins complexes, d'un hôpital de jour en addictologie et de soins de suite et de réadaptation. Le plan a fixé pour objectif de constituer un niveau de recours pour 500 000 habitants (environ 120 au niveau national).

Concernant les niveaux de recours, on dénombre 68 établissements dotés d'un hôpital de jour ayant une activité d'addictologie (dont la moitié autorisés en psychiatrie) et 119 établissements pourvus d'une unité de soins complexes (dont près des deux tiers reconnues). Au total, on compte 24 établissements de recours hors SSR (dont 5 autorisés en psychiatrie) et 113 établissements ayant une autorisation de SSR avec mention addictologie (avec un bon maillage des territoires).

Pour les établissements ayant une unité de soins complexes pas encore reconnue par l'ARS, la reconnaissance devra être programmée avec l'ARS et inscrite au CPOM de l'établissement, en cohérence avec le SROS.

Le niveau 3 est un niveau de recours régional qui dispose en plus des prestations et des composantes de niveaux 1 et 2, de professionnels chargés de l'enseignement, de la formation et de la recherche en addictologie. Cette équipe se trouve dans un des CHU de la région ou bien dans un établissement de santé (mentale) lié au CHU par une convention hospitalo-universitaire.

Il existe une grande disparité dans les régions pour leur mise en place, mais globalement la plupart des régions disposent de ressources dans ce domaine. On dénombre six régions disposant d'au moins un niveau 3, six autres régions disposant d'une unité de recherche universitaire faisant partie de la structure fédérative de recherche en addictologie et six autres régions disposant d'établissements déclarant une unité d'enseignement et de recherche en addictologie avec des personnels universitaires. Au total fin 2010, six régions seulement ne disposeraient pas de compétences en addictologie au niveau universitaire (Centre, Picardie, Poitou-Charentes, Champagne-Ardenne, Corse et océan Indien).

ANNEXE III

ENQUÊTE DE SUIVI SUR LE PLAN ADDICTION (CHAMP SANITAIRE) - DONNÉES 2012

Validée par le secrétariat général, pour le CNP, le 15 mars 2013. - Visa CNP/SG 2013-56.

Aide au remplissage

Responsable du dossier:

Mme Cécile ANGLADE, chargée de mission - DGOS/Bureau R4

cecile.anglade@sante.gouv.fr

Responsable de l'enquête:

Mme Chantal LECHEVALIER - DGOS/USID

DGOS-usid@santé.gouv.fr

Champ de l'enquête

Les établissements de santé publics, les établissements privés participant au service public hospitalier, les établissements à statut juridique privé (France entière).

Références:

Plan 2007-2011 pour la prise en charge et la prévention des addictions;

Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies 2008-2011;

Circulaire DGS/6B/DHOS/O2 nº 2007-203 du 16 mai 2007 relative à l'organisation du dispositif de prise en charge et de soins en addictologie;

Circulaire DHOS/O2 nº 2008-299 du 26 septembre 2008 relative à la filière hospitalière de soins en addictologie.

Objet de l'enquête

La présente enquête porte sur l'état des lieux des filières hospitalières de soins en addictologie mises en place dans le cadre de la structuration territoriale de la prise en charge des des personnes ayant une conduite addictive.

Année de référence

Du 1er janvier au 31 décembre 2012.

Remarques techniques

Le formulaire d'enquête est un fichier au format Excel. Il comporte :

- 1 onglet « coordonnées région », qui doit être renseigné par l'ARS;
- 1 onglet « aide » listant et explicitant les données demandées aux établissements ;
- 1 onglet « Questionnaire_addictologie_2012 », décrit ci-dessous, à destination des établissements ;
- 1 onglet « Finess_etablissement » listant les établissements publics, ESPIC et privés.

ONGLET	QUESTIONS	MODE DE SAISIE	COMMENTAIRES	
Questionnaire_addictologie_2012	Région FINESS (Et ou EJ) Raison sociale Identifiant technique DGOS	Menu déroulant	Pour faciliter le travail des établissements, la liste des régions et la liste des établissements sont proposées par menu déroulant. Cette liste est composée des établissements déjà connus suite à l'enquête 2011 et des établissements ayant une autorisation en SSR « addictologie ». Dans le cas où un établissement concerné par la prise en charge des personnes ayant une conduite addictive n'apparaîtrait pas dans cette liste, un encadré ouvert à la saisie est à disposition. Ces données sont également existantes dans la feuille « Finess_etablissement » complétée du nom de la commune, de la catégorie d'établissement et du secteur de structure.	

ONGLET	QUESTIONS	MODE DE SAISIE	COMMENTAIRES	
Questionnaire_addictologie_2012	Type d'autorisation pour les structures d'addictologie (SSR, MCO ou PSY)	Menu déroulant	Réponse : MCO, PSY, SSR	
Questionnaire_addictologie_2012	Pôle de rattachement de l'addictologie (médecine ou psychiatrie)	Menu déroulant	Réponse : MCO, PSY	
Questionnaire_addictologie_2012	Rattachement de l'addictologie (pôle/UF)	Texte		
Questionnaire_addictologie_2012	Nom du directeur financier	Texte	Il est demandé d'indiquer, pour chaque étab sement, l'identité du directeur financier a	
Questionnaire_addictologie_2012	Adresse mail du directeur financier	Texte	que son adresse mail.	
Questionnaire_addictologie_2012	Nom du médecin DIM	Texte	II est demandé d'indiquer, pour chaque établis- sement, l'identité du médecin DIM ainsi que son adresse mail.	
Questionnaire_addictologie_2012	Adresse mail du médecin DIM	Texte	SUIT dufesse findit.	
Questionnaire_addictologie_2012	Nom du médecin responsable de l'activité d'addictologie	Texte	Il est demandé d'indiquer, pour chaque établis- sement, l'identité du médecin responsable de l'activité d'addictologie ainsi que son adresse	
Questionnaire_addictologie_2012	Adresse mail du médecin responsable de l'activité d'addictologie	Texte	mail.	
Questionnaire_addictologie_2012	Quel est le montant total versé au titre de 2012 par l'ARS (MIG)?	Nombre	L'établissement reportera le montant, milliers d'euros, correspondant aux M versées au titre de l'année 2012 par l'AF L'agence effectuera un contrôle de cohérer entre les montants renseignés par les étab	
Questionnaire_addictologie_2012	Dont crédits nouveaux en 2012	Nombre	sements et les montants alloués par l'ARS.	
Questionnaire_addictologie_2012	Quel est le montant total versé au titre de 2012 par l'ARS (DAF) ?	Nombre	L'établissement reportera le montant, en milliers d'euros, correspondant aux MIG allouées au titre de l'année 2012 par l'ARS. L'agence effectuera un contrôle de cohérence entre les montants renseignés par les établis-	
Questionnaire_addictologie_2012	Dont crédits nouveaux en 2012	Nombre	sements et les montants versés par l'ARS.	
d'une structure des urgences au se sement, d'une équipe de liaison et tation, ou avoir passé convention Équipe de liaison: l'établissement ré sation du dispositif de prise en ch blissement répond par la négative l'établissement a-t-il signé une con	ens du décret nº 2006-576 du 22 mai 2006, di d'une consultation addictologie. Si l'établisse avec un autre établissement en disposant (ci pondra « oui » s'il dispose d'une structure ré arge et de soins en addictologie et du 26 sep alors qu'il a fait une réponse affirmative à la	spose, soit directement, soit pernent répond « oui », il devra f. observations ci-après sur l' epondant aux préconisations de potembre 2008 relative à la fili la question relative à la structi ervention d'une équipe de liai	des circulaires du 16 mai 2007 relative à l'organi- ère hospitalière de soins en addictologie. Si l'éta- ure d'urgence, il se placera à la ligne 26 « si non son ? » pour vérifier que l'établissement a mis er	
Questionnaire_addictologie_2012	L'établissement de santé dispose t-il d'une structure des urgences auto- risée?	Menu déroulant	Réponse: OUI, NON; Validation de cette question par l'ARS	
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre de patients accueillis aux urgences pour un problème d'addiction	Texte	Références : codes de la CMD20	
Questionnaire_addictologie_2012	Pourcentage de patients accueillis aux urgences pour un problème d'addiction par rapport au nombre total de patients	Nombre à 2 décimales		
	Pourcentage de patients mineurs	Nombre à 2 décimales		

ONGLET	QUESTIONS	MODE DE SAISIE	COMMENTAIRES		
Questionnaire_addictologie_2012	L'établissement est-il doté d'une équipe de liaison ?	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON		
Questionnaire_addictologie_2012	Si OUI, veuillez remplir les champs suivants:				
Questionnaire_addictologie_2012	Montant des crédits MIG ou DAF attribués à l'ELSA	Nombre			
Questionnaire_addictologie_2012	Période de création de la structure	Menu déroulant	L'établissement choisira dans la cellule l'une des réponses proposées		
Questionnaire_addictologie_2012	Service de rattachement de l'équipe de liaison	Texte			
Questionnaire_addictologie_2012	ETP médicaux existants au 31/12/2012	Nombre à 2 décimales	L'établissement indiquera le nombre d'équiva- lents temps plein correspondant aux		
Questionnaire_addictologie_2012	ETP non médicaux existants au 31/12/2012	Nombre à 2 décimales	personnels médicaux, IDE et autres non médicaux (psychologue, assistant social, diététicien, secrétaire) exerçant dans la structure. Existant au 31/12/2012: nombre total d'ETP rémunérés au 31/12/2012. Rappel: 1 ETP = 10 demi-journées, soit ½ journée = 0,10 ETP, etc.		
Questionnaire_addictologie_2012	Dont ETP IDE	Nombre à 2 décimales	72 Journee = 0,10 ETF, etc.		
Questionnaire_addictologie_2012	Dont ETP psychologues	Nombre à 2 décimales			
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre total de patients en 2012 (file active)	Nombre entier	L'établissement reportera le nombre total de patients vus par l'équipe de liaison dans quelque structure que ce soit, au cours de l'année 2012.		
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre d'interventions de formation réalisées auprès de professionnels de santé en 2012	Nombre entier			
Questionnaire_addictologie_2012	Est-ce que l'ELSA intervient dans un autre établissement de santé (service de médecine d'urgence en particulier)	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON		
Questionnaire_addictologie_2012	Si NON, l'établissement a t-il signé une convention avec un établissement ayant une équipe de liaison en addictologie?	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON		
Questionnaire_addictologie_2012	Si oui, préciser quel établissement	Menu déroulant	Choisir l'établissement dans la liste proposée.		
	Consultations d	'addictologie			
Questionnaire_addictologie_2012	L'établissement est-il doté de consulta- tions d'addictologie ?	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON		
Questionnaire_addictologie_2012	Si Ol	JI, veuillez remplir les champ	s suivants:		
Questionnaire_addictologie_2012	Montant des crédits MIG ou DAF attribués à la consultation	Nombre			
Questionnaire_addictologie_2012	Période de création de la structure	Menu déroulant	L'établissement choisira dans la cellule l'une des réponses proposées		
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre de demi-journées d'ouverture hebdomadaire en 2012	Nombre à 2 décimales	L'établissement indiquera les plages d'ouverture hebdomadaire de la consultation, exprimées en nombre de demi-journées par semaine (maximum 10).		

ONGLET	QUESTIONS	MODE DE SAISIE	COMMENTAIRES	
Questionnaire_addictologie_2012	Alcool	Menu déroulant Réponse : OUI, NON	L'établissement précisera la nature des consi tations dispensées, en renseignant un o plusieurs des items parmi les orientatio proposées: alcool, tabac, drogues, médic ments, addictions sans produit. Ceci a po but de vérifier le caractère généraliste de	
Questionnaire_addictologie_2012	Tabac		consultation et, dans le cas contraire, d'iden tifier les addictions non prises en charge Par ailleurs, le dispositif d'urgence est celu inscrit dans la circulaire du 26 septembre 2008 – annexe IV, point 4.	
Questionnaire_addictologie_2012	Drogues illicites			
Questionnaire_addictologie_2012	Médicaments			
Questionnaire_addictologie_2012	Jeux (dont jeux en ligne)			
Questionnaire_addictologie_2012	Autres			
Questionnaire_addictologie_2012	Si « autres », veuillez préciser l'addiction	Texte libre		
Questionnaire_addictologie_2012	ETP médicaux existants au 31/12/2012	Nombre à 2 décimales	L'établissement indiquera le nombre d'équiv lents temps plein correspondant a personnels médicaux, IDE et autres no médicaux (psychologue, assistant soci	
Questionnaire_addictologie_2012	ETP non-médicaux existants au 31/12/2012	Nombre à 2 décimales	diététicien, secrétaire) exerçant dans la structure. Existant au 31/12/2012: nombre total d'ETI rémunérés au 31/12/2012. Rappel: 1 ETP = 10 demi-journées, soi ½ journée = 0,10 ETP, etc.	
Questionnaire_addictologie_2012	Dont ETP IDE	Nombre à 2 décimales		
Questionnaire_addictologie_2012	Dont ETP psychologues	Nombre à 2 décimales		
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre de consultations réalisées en 2012	Nombre entier	Sur la base des consultations dispensées par le personnel médical.	
Questionnaire_addictologie_2012	Pourcentage de patients de la consul- tation hospitalisés pour sevrage	Nombre à 2 décimales		
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre total de patients en 2012 (file active)	Nombre entier	L'établissement indiquera le nombre de patient ayant été reçu en consultations d'addicto logie.	
Questionnaire_addictologie_2012	Si NON, l'établissement a t-il signé une convention avec un établissement ayant des consultations d'addictologie?	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON	
Questionnaire_addictologie_2012	Si oui, préciser quel établissement	Menu déroulant	Choisir l'établissement dans la liste proposée.	

Hospitalisation pour sevrage simple
L'établissement indiquera s'il dispose de lits d'hospitalisation pour sevrage simple au sens des circulaires du 16 mai 2007 et du 26 septembre 2008.
Si « oui », ces lits sont-ils regroupés au sein d'une même unité ou dans d'autres unités non dédiées? L'établissement précisera si les lits sont:
1. Au sein d'une même unité, une unité de court séjour addictologique – cf. annexe II de la circulaire du 26 septembre 2008.
2. Ou dans d'autres unités – cf. annexe III de la circulaire du 16 mai 2007 – en précisant les orientations.

Questionnaire_addictologie_2012	L'établissement est-il doté de lits d'hospitalisation pour sevrage simple?	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON
---------------------------------	--	----------------	--------------------

ONGLET	QUESTIONS	MODE DE SAISIE	COMMENTAIRES	
Questionnaire_addictologie_2012	Si OUI, veuillez remplir les champs suivants:			
Questionnaire_addictologie_2012	Existe t-il des lits installés au sein même de l'unité court séjour addictologie?	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON	
Questionnaire_addictologie_2012	Existe t-il des lits installés dans d'autres unités hospitalières ?	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON	
Questionnaire_addictologie_2012		Si OUI, veuillez préciser lesqu	uelles :	
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre total de lits en 2012	Nombre entier	L'établissement indiquera le nombre de lits installés destinés à cette activité	
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre total de séjours pour sevrages simples en 2012 dans l'établissement	Nombre entier	L'établissement indiquera le nombre de séjours rattachés aux hospitalisations pour sevrage simple	
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre total de patients en 2012 (file active)	Nombre entier	L'établissement indiquera le nombre de patients hospitalisés pour des sevrages simples.	
	Unité d'hospitalisation p	our soins complexes		
Questionnaire_addictologie_2012	L'établissement est-il doté d'une unité d'hospitalisation pour soins complexes?	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON	
Questionnaire_addictologie_2012	Si O	UI, veuillez remplir les champ	os suivants	
Questionnaire_addictologie_2012	Période de création de la structure	Menu déroulant	L'établissement choisira dans la cellule l'une des réponses proposées	
Questionnaire_addictologie_2012	ETP médicaux existants au 31/12/2012	Nombre à 2 décimales	L'établissement indiquera le nombre d'équiva- lents temps plein correspondant aux	
Questionnaire_addictologie_2012	ETP non médicaux existants au 31/12/2012	nombre à 2 décimales	personnels médicaux et personnels non médicaux exerçant dans la structure. Existant au 31/12/2012: nombre total d'ETP rémunérés au 31/12/2012. Rappel: 1 ETP = 10 demi-journées, soit ½ journée = 0,10 ETP, etc.	
Questionnaire_addictologie_2012	Dont ETP IDE	Nombre à 2 décimales		
Questionnaire_addictologie_2012	Dont ETP psychologues	Nombre à 2 décimales		
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre de lits en 2012	Nombre entier	L'établissement indiquera le nombre de lits installés destinés à cette activité	
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre de séjours pour sevrages complexes dans l'unité d'hospitalisation pour soins complexes en 2012	Nombre entier		
Questionnaire_addictologie_2012	Pourcentage approximatif de séjours pour sevrages simples dans l'unité d'hospita- lisation pour soins complexes	Nombre à 2 décimales		
Questionnaire_addictologie_2012	Pourcentage approximatif de séjours pour sevrages complexes dans l'unité d'hospitalisation pour soins complexes	Nombre à 2 décimales		
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre total de patients en 2012 (file active)	Nombre entier	L'établissement indiquera le nombre total de patients pris en charge en 2012 dans la structure	
Questionnaire_addictologie_2012	Agrément de l'ARS pour « unité de soins/sevrages complexes » obtenu ou prévu en 2013	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON	

ONGLET	QUESTIONS	MODE DE SAISIE	COMMENTAIRES		
Unité d'hospitalisation de jour en addictologie					
Questionnaire_addictologie_2012	L'établissement est-il doté d'une unité d'hospitalisation de jour en addictologie?	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON		
Questionnaire_addictologie_2012	Si OUI, veuillez remplir les champs suivants:				
Questionnaire_addictologie_2012	Période de création de la structure	Menu déroulant	L'établissement choisira dans la cellule l'une des réponses proposées		
Questionnaire_addictologie_2012	Autorisation hôpital de jour en addicto- logie (médecine ou psychiatrie)	Menu déroulant	Réponse : MCO, PSY		
Questionnaire_addictologie_2012	ETP médicaux existants au 31/12/2012	Nombre à 2 décimales	L'établissement indiquera le nombre d'équiva- lents temps plein correspondant aux personnels médicaux, IDE, psychologues et		
Questionnaire_addictologie_2012	ETP non-médicaux existants au 31/12/2012	Nombre à 2 décimales	autres non médicaux (assistant social, diété- ticien, secrétaire) exerçant dans la structure. Existant au 31/12/2012: nombre total d'ETP rémunérés au 31/12/2012. Rappel: 1 ETP = 10 demi-journées, soit ½ journée = 0,10 ETP, etc.		
Questionnaire_addictologie_2012	Dont ETP IDE	Nombre à 2 décimales			
Questionnaire_addictologie_2012	Dont ETP psychologues	Nombre à 2 décimales			
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre de places en hospitalisation de jour en 2012	Nombre entier	L'établissement indiquera le nombre de place dans l'hôpital de jour		
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre de séances ou de venues en 2012	Nombre entier	L'établissement indiquera le nombre total de séances ou venues en 2012 dans la structure		
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre total de patients en 2012 (file active)	Nombre entier	L'établissement indiquera le nombre total de patients pris en charge en 2012 dans la structure		
	SSR mention a	addictologie			
Questionnaire_addictologie_2012	L'établissement est-il doté d'une autorisation SSR mention addictologie?	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON		
Questionnaire_addictologie_2012	Période de création de la structure	Menu déroulant	L'établissement choisira dans la cellule l'une des réponses proposées		
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre de lits et places autorisées en 2012	Nombre entier			
Questionnaire_addictologie_2012	ETP médicaux existants au 31/12/2012	Nombre à 2 décimales			
Questionnaire_addictologie_2012	ETP personnels non médicaux existants au 31/12/2012	Nombre à 2 décimales			
Questionnaire_addictologie_2012	Dont ETP IDE	Nombre à 2 décimales			
Questionnaire_addictologie_2012	Dont ETP psychologues	Nombre à 2 décimales			
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre total de patients en 2012 (file active)	Nombre entier			
	Enseignement	recherche			
Questionnaire_addictologie_2012	L'établissement est-il doté d'une unité enseignement et recherche en addictologie?	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON		

ONGLET	QUESTIONS	MODE DE SAISIE	COMMENTAIRES		
Questionnaire_addictologie_2012	Si OUI, veuillez remplir les champs suivants:				
Questionnaire_addictologie_2012	Période de création de la structure	Menu déroulant	L'établissement choisira dans la cellule l'une réponses proposées		
Questionnaire_addictologie_2012	Existence d'une convention avec un CHU en 2012	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON		
Questionnaire_addictologie_2012	ETP médicaux participant à l'activité de niveau 3 (enseignement et recherche) au 31/12/2012	Nombre à 2 décimales	L'établissement indiquera le nombre d'équiv lents temps plein correspondant au personnels médicaux, personnels univers taires et personnels non médicaux exerça		
Questionnaire_addictologie_2012	ETP universitaires participant à l'activité de niveau 3 (enseignement et recherche, cf. circulaire du 28/09/2008) au 31/12/2012	Nombre à 2 décimales	dans la structure. Existant au 31/12/2012: nombre total d'ETP rémunérés au 31/12/2012. Rappel: 1 ETP = 10 demi-journées, soit ½ journée = 0,10 ETP, etc.		
Questionnaire_addictologie_2012	ETP non médicaux participant à l'activité de niveau 3 (enseignement et recherche, cf. circulaire du 28/09/2008) au 31/12/2012	Nombre à 2 décimales			
Questionnaire_addictologie_2012	Création d'un ETP PH addiction sans substance (supervision clinique et formation) en 2012 ou programmée en 2013	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON		
Questionnaire_addictologie_2012	Unité d'affectation du PH addiction sans substance	Texte			
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre de formations dispensées en 2012 ou envisagées en 2013 sur l'addiction sans substances auprès des acteurs sanitaires	Nombre entier			
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre de formations dispensées en 2012 ou envisagées en 2013 sur l'addiction sans substances auprès des acteurs médicosociaux	Nombre entier			
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre de projets de recherche financés et initiés en 2012 dont l'unité est l'inves- tigateur principal	Nombre entier			
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre de formations universitaires dispensées par l'unité en 2012 (DU, DIU)	Nombre entier			
Questionnaire_addictologie_2012	Intervention dans la formation universi- taire médicale en 2012	Nombre à 2 décimales	Nombre d'heures total LMD		
Questionnaire_addictologie_2012	Intervention dans la formation universitaire paramédicale en 2012	Nombre à 2 décimales	Nombre d'heures total IDE, kinés, SF		
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre de publications dans des revues à comité de lecture en 2012	Nombre entier	Seules les publications dans ces revues seront comptabilisées.		
Intégration de l'	établissement dans le dispositif d'addictologi	e (utiliser la partie « commen	taires » ci-dessous si besoin)		
Questionnaire_addictologie_2012	L'établissement dispose-t-il d'un volet addiction dans son projet d'établissement?	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON		
Questionnaire_addictologie_2012 Questionnaire_addictologie_2012 Questionnaire_addictologie_2012 Questionnaire_addictologie_2012 Intégration de l'	et initiés en 2012 dont l'unité est l'investigateur principal Nombre de formations universitaires dispensées par l'unité en 2012 (DU, DIU) Intervention dans la formation universitaire médicale en 2012 Intervention dans la formation universitaire paramédicale en 2012 Nombre de publications dans des revues à comité de lecture en 2012 Établissement dans le dispositif d'addictologies L'établissement dispose-t-il d'un volet addiction dans son projet d'établis-	Nombre entier Nombre à 2 décimales Nombre à 2 décimales Nombre entier e (utiliser la partie « commen	Nombre d'heures total IDE, kinés, SF Seules les publications dans ces revues comptabilisées. taires » ci-dessous si besoin)		

ONGLET	QUESTIONS	MODE DE SAISIE	COMMENTAIRES	
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre de conventions existantes avec des établissements sanitaires (SSR, HJ) en 2012	Nombre entier		
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre de conventions prévues avec des établissements sanitaires (SSR, HJ) en 2013	Nombre entier		
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre de conventions existantes avec des établissements médico-sociaux (CSAPA) en 2012	Nombre entier		
Questionnaire_addictologie_2012	Nombre de conventions prévues avec des établissements médico-sociaux (CSAPA) en 2013	Nombre entier		
Questionnaire_addictologie_2012	Existence d'une convention avec un réseau de santé en 2012	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON	
Questionnaire_addictologie_2012	Signature d'une convention avec un réseau de santé prévue en 2013	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON	
Questionnaire_addictologie_2012	Présence d'une UCSA ou d'un SMPR	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON	
Questionnaire_addictologie_2012	Commentaires de l'établissement de santé	Texte libre	255 caractères maximum	
Questionnaire_addictologie_2012	Validation du questionnaire par l'établis- sement de santé	Menu déroulant	Réponse : OUI, NON	
Questionnaire_addictologie_2012	Validation du questionnaire par l'ARS, (reconnaissance USC, service de médecine d'urgence, montant versé en 2012, unité d'enseignement et de recherche)	Menu déroulant	Validation du questionnaire par l'ARS notamment pour les questions portant sur le reconnaissance USC, service de médecind'urgence autorisé, montant alloué en 2012 unité d'enseignement et de recherche.	
Questionnaire_addictologie_2012	Commentaires de l'ARS	Texte libre	255 caractères maximum	

ANNEXE IV

QUESTIONNAIRE VOLET MÉDICO-SOCIAL ET ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

Enquête sur la mise en œuvre du Plan pour la prise en charge et la prévention des addictions 2007-2011 Volet médico-social et actions de santé publique				
Merci de renseigner les cases blanches ci-dessous. L'enquête comporte un onglet régional et un onglet par département				
Données au 31 décembre 2012				
Région				
Dispositif spécialisé				
Nombre de CAARUD dans la région				
Nombre d'unités mobiles				
Nombre de CAARUD gérés par une association				
Nombre de CAARUD gérés par un établissement de santé				
Nombre de CAARUD intervenant en milieu pénitentiaire				
Nombre de CSAPA dans la région				
Nombre de CSAPA "généraliste"				
Nombre de CSAPA "spécialisé alcool"				
Nombre de CSAPA "spécialisé drogues illicites"				
Nombre de CSAPA gérés par une association				
Nombre de CSAPA gérés par un établissement de santé				
Nombre de CSAPA gérés par une collectivité territoriale				
Nombre de CSAPA gérés par un groupement de coopération				
Nombre de CSAPA prenant en charge les addictions sans substance				
Nombre de CSAPA extérieurs intervenant en milieu pénitentiaire				
Nombre de consultations jeunes consommateurs répertoriées et financées (telles que définies à l'annexe 4 de la circulaire du 28/02/08 relative à la mise en place des CSAPA)				
Nombre de CSAPA ayant un partenariat formalisé avec				
un établissement de santé (MCO,PSY,SSR)				
Dont partenariats formalisés par une convention un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)				
Dont partenariats formalisés par une convention				
un réseau local d'addictologie				
Dont partenariats formalisés par une convention				
la médecine de ville Dont partenariats formalisés par une convention				
une structure d'accueil des jeunes (Point Accueil Ecoute Jeunes , Maisons des adolescents,)				
Dont partenariats formalisés par une convention un mouvement d'entraide				
Dont partenariats formalisés par une convention				
une association Dont partenariats formalisés par une convention				
autre (précisez)				
Prise en charge et hébergement thérapeutique				
Nombre de places en centre thérapeutique résidentiel (CTR)				
Nombre de places en communauté thérapeutique (CT)				
Nombre de places en appartement thérapeutique relais (ATR) Nombre de places en famille d'accueil				
Nombre de places en structure d'urgence et de transition (hors nuits d'hôtel mais inclus les places				
en sleep'in) Nombre de places en appartement de coordination thérapeutique (ACT) accessibles aux usagers de				
substances psychoactives Dont places accesibles aux usagers en traitement de substitution				
Don't places decesibles duy deagers on traitement de substitution				

Réduction des risques		
Nombre d'automates distributeurs et échangeurs de matériel d'injection quel	que soit le gestionnaire	
Nombre de programmes d'échanges de seringues en pharmacie		
Nombre d'officines participant à un programme d'échanges de seringues	_	
Nombre de structures non CAARUD et non CSAPA ayant une activité de RD	R	
Actions de prévention dans des domaines spécifiques		
Avez-vous réalisé des actions de santé publique concernant la consommatio	n de substances	
psychoactives pendant la grossesse		
en direction du grand public ?		
en direction des professionnels de santé ?		
Avez-vous réalisé une action de santé publique concernant les addictions sa	ns substance	
en direction du grand public ?		
en direction des professionnels de santé ?		
on another add protestionness de sante .		
Nombre d'actions de formation au "repérage précoce et intervention brève" (professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmières, dentistes) ré que soit le financeur ou l'opérateur		
Réseaux d addictologie		
Nombre de réseaux spécifiquement consacrés à la prise en charge des addi-	ctions	
Montant du financement en 2012		
Soutien aux associations		
Nombre d'associations dans le champs addictions financées dans le cadre d	u FIR	
Montant du financement en 2012		
Nombre de mouvements d'entraide financés dans le cadre du FIR		
Montant du financement en 2012		
Nombre de mouvements d'entraide intervenant en lien avec des établisseme		
Nombre de mouvements d'entraide intervenant en lien avec des établisseme	ents medico-sociaux	
Schémas régionaux d'addictologie		
Les addictions figurent-elles comme axe ou priorité dans le PSRS ou dans l'u régionaux ?	un des schémas	
Précisez lequel (plusieurs possibles)		
Votre région avait-elle adopté un schéma régional d'addictologie ?		
Commissions régionales addictions		
Votre région a-t-elle mis en place une commission régionale addictions?		
Au niveau départemental ?		
Au niveau régional ?		
Médecins relais		
Nombre de médecins relais désignés		
Nombre d'usagers vus par les médecins relais	en 2011 en 2012	
Commonutations	011 20 12	
Commentaires		
Lister 3 points forts de la région		
Lister 3 points faibles de la région		
Commentaire libre		